

Et le vieux cordonnier se remit au travail avec énergie. Il réussit à solder les dettes de jeunesse du fils, à éviter la banqueroute, voir même à remettre sur un bon pied d'affaire "DELAVILLE & FILS".

Lentement mais sûrement fut sa devise.

Quelques années plus tard Paul, qui avait su profiter de la rude leçon de l'expérience, qui peut seule compléter la science des affaires, devenait le comptable en chef de "LAFONTAINE & CIE" et épousait la fille cadette de l'un des patrons.

Quelle joie alors pour l'honnête Jos. Delaville, dont la sagacité et la fermeté avaient triomphé.

Et quand, dix ans après, eut lieu l'ouverture de la succession, le notaire du père Delaville put lire la clause suivante de son testament. "Je donne et lègue à mon fils Paul, tous les intérêts que je posséderai,

au jour de mon décès, dans la firme "DELAVILLE & FILS" qui, je n'en doute pas ne fera que grandir sous sa direction."

Paul, rempli du souvenir de son excellent père, fit de cette maison une de celles qui honorent aujourd'hui le commerce canadien-français.

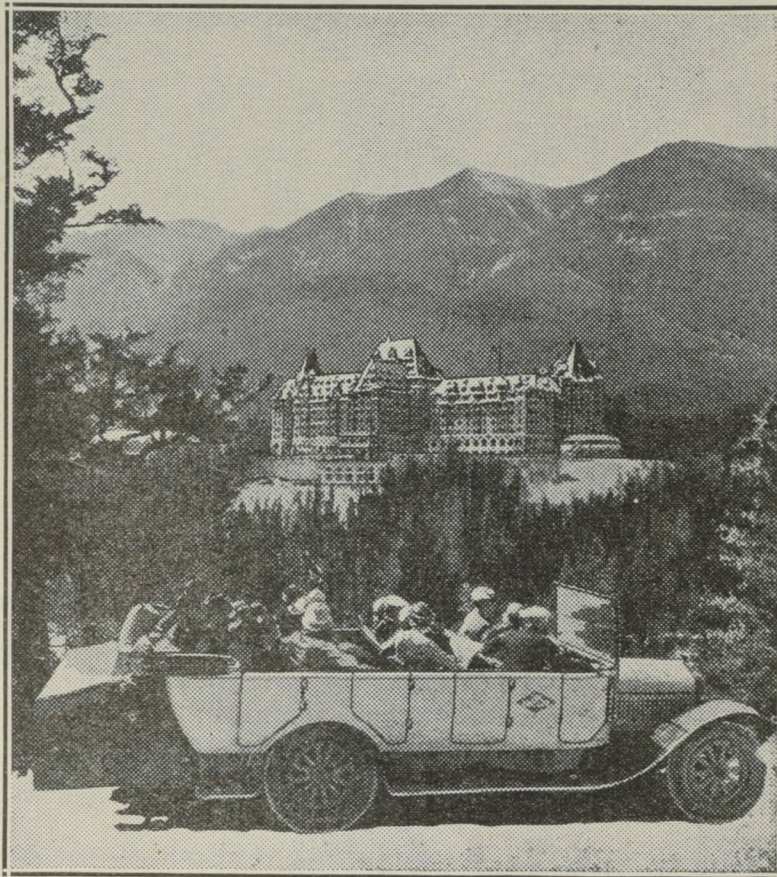
Et cette fois les affaires progressent!...

* * * *

Malgré tous les diplômes, on ne s'improvise pas homme d'affaires. Rien ne vaut, comme complément à la formation scolaire, un stage prolongé dans une firme solidement établie selon les principes immobiliers du travail, de la prudence et de l'économie.

Et le proverbe reste vrai: Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

Fameuse Villégiature Canadienne



Banff, par son site pittoresque, ses sources sulfureuses, ses multiples attractions et la splendeur de ses panoramas, a mérité d'être surnommé la "reine des villégiatures canadiennes". Le Pacifique Canadien y a fait construire une somptueuse hôtellerie qui ne contribue pas pour peu à y attirer les touristes de toutes les parties du monde. C'est elle que représente notre vignette. Les touristes qui feront le voyage de l'Université de Montréal, cette année, s'arrêteront à Banff le 11 juillet.